

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS!

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1^{er} de chaque mois, ou commencer avec le 1^{er} numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1. PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Profession religieuse au convent des dames religieuses Ursulines de Notre-Dame du Lac St Jean.

—Conférence de M. Armstrong, sur les terres colonisables du Canada, à Lorotte, sous le patronage de la Société d'agriculture du comté de Québec.—De l'emploi du temps.

Causerie agricole : Elever, multiplier et engraisser les porcs avec économie (Suite).—Engraissement des porcs avec des racines, des résidus de laiterie, des tourteaux humeux, les résidus de boucheries, avec des graines.—Moyens d'empêcher les porcs de fouiller.—Maladies des porcs : Maladie vermineuse et ladrerie.

Sujets divers : Le progrès agricole et l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture.—L'opportunité des labours multipliés.—Apiculture : du poids des ruches; de la conservation des ruches.

Choses et autres : Un bon rendement en blé, par un cultivateur de la paroisse de St Augustin, dans le comté de Portneuf.—Des fumiers.

Recettes : Moyen préventif contre la carie des blés.—Maladie des yeux chez l'espèce bovine.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," du 25 février au 4 mars (2^{de} liste).—R^{vé} M. P. A. Lapointe, curé de St Henri de Montréal; M. le Dr L. B. Beauchemin, Forger St Maurice;—M. Nazaire Villeneuve, St Sulpice de l'Assomption.

Le gérant de la Gazette des Campagnes, Hector A. Proulx, offre en vente des volumes de littérature très intéressante. Voir son annonce au No 26 de la Gazette des Campagnes.

Venant d'être imprimé et en vente au Bureau de la Gazette des Campagnes :

LE PARFAIT MARÉCHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcolicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

Profession religieuse.—Une imposante cérémonie a eu lieu le 16 février au convent des Ursulines de Notre Dame du lac St Jean. C'était la première fois que cette maison, fondée en 1882, recevait des professes. Il y a eu trois dont voici les noms : M^lles Eugénie Cimon, fille de M. Cléophas Cimon, N. P., Caroline Langlois, de la Malbaie, et Adéline Gaudreault, de St Joseph de la Grande Baie.

Six prêtres étaient présents à cette cérémonie toujours si intéressante. M. l'abbé B. E. Leclerc, V. F., a reçu les vœux des professes et M. l'abbé Belley, a donné le sermon de circonstance.

Notre premier sénateur.—Sous ce titre, le *Moniteur Acadien* accueille la nomination de M. Paschal Poirier, comme successeur de feu M. Muirhead, au sénat.

Il va sans dire que le *Moniteur* félicite hautement et chaleureusement les Acadiens d'avoir réussi à faire entrer l'un des leurs dans la plus haute assemblée parlementaire du Canada; en cela, le *Moniteur* ne doit pas croire qu'il est seul de son opinion : tous les français, canadiens comme acadiens, sont fiers de la nomination de M. Poirier, parce qu'ils y voient une reconnaissance de plus de leurs droits nationaux, et un nouveau reflet sur leur histoire politique et sociale.

En 1867, le premier acadien a réussi à se faire élire, dans les provinces maritimes; depuis cette date, ils ont eu trois députés aux Communes, plusieurs députés et un ministre à la chambre provinciale, et un sénateur. Ces remarquables succès méritent des félicitations plus qu'ordinaires.

Voici l'article du *Moniteur Acadien* :

"Il nous fait extrêmement plaisir de pouvoir annoncer à nos lecteurs la réussite complète de l'agitation commencée par le *Moniteur Acadien*, et si unanimement secondée de tous les coins du Nouveau-Brunswick et même des provinces qui nous environnent.

Les représentations dignes mais fermes faites aux autorités fédérales ont eu leur effet; grâce à l'appui qu'elles ont reçu des représentants de nos comtés et de nos bonnes dispositions de l'administration à notre égard, l'injustice dont nous nous plaignions à si bon droit a été reconnue et réparée, et le siège de sénateur laissé vacant par la mort du regretté M. Muirhead, nous a été concédé. Pour la première fois dans les annales du parlement d'Ottawa, les Acadiens seront désormais représentés dans la Chambre Haute, événement qui a une grande importance et qui accentue la marche ascendante que nous suivons depuis quelques années. Tous les Acadiens, tous les hommes justes et impartiaux, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, se réjouiront de cet acte de justice un peu tardif, mais qui n'en sera que mieux goûté.

Des dépêches reçues mardi en cette ville nous apprennent que c'est M. Paschal Poirier, maître de poste de la Chambre des communes, qui a été appelé à représenter les Acadiens du Nouveau Brunswick au Sénat. M. Poirier est bien connu de nos lecteurs. Né à Shédiac, il entra au collège St Joseph de Memramcook dès les premières années de sa fondation, et y fit un très fort cours d'études. Dans l'hiver de 1872, quelques mois avant de finir son cours classique, il fut nommé maître de poste de la Chambre des communes, position qu'il a remplie jusqu'à ces jours derniers à l'entière satisfaction de la chambre et du gouvernement.

"Tout en remplissant ses devoirs de fonctionnaire public il étudia le droit et fut admis au barreau en 1876 ou 1877. Littérateur distingué, ses écrits ont souvent émaillé les revues canadiennes et les journaux, et il a contribué un grand nombre de morceaux au *Moniteur*. Son premier travail, croyons nous, a été son excellente brochure sur *l'origine des Acadiens*, qui lui a valu d'être placé au premier rang des écrivains sérieux et érudits. M. Poirier est aussi un orateur de mérite, et nos réunions nationales ont souvent retenti de ses accents patriotiques.

"Il est âgé d'environ 35 ans.

"L'honorable M. Poirier doit son élévation au sénat à la force de son talent. Au Sénat ses compatriotes auront en lui un avocat, un défenseur ardent, capable et dévoué. Le *Moniteur* lui adresse ses cordiales félicitations."

M. Armstrong à Lorette—Dans le cours de février M. Armstrong, agent général de la société de colonisation du Pacifique, a donné, à Lorette, une conférence sur les terres colonisables du Canada devant la société d'agriculture de cette localité.

L'auditoire était nombreux et on a écouté avec intérêt.

Il a dit que la société de colonisation du Pacifique, pour encourager l'établissement des colons dans le Nord-Ouest, est déterminée de faire les plus grands efforts. C'est ainsi qu'elle prépare pour le 20 mars prochain, une expédition, par convoi spécial, avec charis doratoires gratuits.

Ce convoi quittera Montréal, le mercredi 18 mars, à 7,30 heures du soir, se rendra d'abord à Winnipeg, puis ira ensuite à Qu'Appelle, Calgary, Saskatchewan et dans toutes les autres parties des territoires du Nord-Ouest. Tout le trajet se fera en chemin de fer.

Le prix de passage de Montréal à ces différentes places sera très réduits. Il ne dépassera pas la somme de \$20.

Pour plus amples informations, on devra s'adresser au bureau de la société de colonisation, rue des Casernes.—*L'Etandard*.

De l'emploi du temps.—On a beau nous dire que le temps est l'étoffe dont la vie est faite, nous ne nous rendons pas bien compte que quand nous perdons une heure c'est une heure de notre vie que nous gaspillons, et que nous devrions en être véritablement avare; mais il y a malheureusement dans la vie une illusion perpétuelle; ce que nous voyons toujours devant nous, ce n'est pas le présent, c'est l'avenir.

Nous disons trop souvent: "A demain les affaires sérieuses: ce que nous ne faisons pas aujourd'hui, nous le ferons demain" Mais demain viendra-t-il? Demain c'est le grand ennemi d'aujourd'hui; c'est lui qui paralyse nos forces et nous réduit à l'impuissance en favorisant chez nous l'inaction.

La première règle de toutes pour bien employer le temps, c'est de se lever de bonne heure. Il y a un vieux proverbe qui dit: "Se lever tôt donne santé, fortune et sagesse," assurément les trois choses les plus précieuses du monde.

Comment se lever tôt donne-t-il la santé? C'est au médecin à l'expliquer. Cependant tout le monde sait que la fraîcheur du matin inspire une énergie, une activité qu'on ne possède jamais le soir. C'est le matin que les oiseaux chantent, que la nature s'éveille; il faut faire comme la nature, c'est la règle par excellence.

Comment se lever tôt est-il la fortune? J'ai fait à ce sujet une grande découverte que je vais vous communiquer. Qu'est ce que la richesse?

C'est du travail accumulé. Pour travailler il faut avoir du temps; pour avoir du temps il faut se lever de bonne heure. Qu'est-ce qu'une journée de travail? Ordinairement on l'évalue à dix heures, de huit heures du matin à huit heures du soir, avec deux heures pour la nourriture et le repos. Eh bien! celui qui se lève à 7 heures a par mois trente heures de plus et à la fin de l'année, 365 heures de plus dont il dispose, par conséquent plus d'un mois de travail utile.

L'année, pour l'homme qui se lève à sept heures, a treize mois, à supposer pour celui qui se lève à huit heures qu'elle en ait douze; mais pour celui qui se lève à six heures, elle en a quatorze; elle en a quinze pour celui qui se lève à cinq heures. En d'autres termes vous vivez d'autant plus longtemps que vous vous levez plus matin.

La fortune va chez les gens qui se lèvent de bonne heure; l'occasion passe en courant, il faut la prendre aux cheveux; mais quand on est dans son lit, on ne prend rien.

Le second moyen, est de ne jamais remettre au quart d'heure qui suit ce qui est à faire à présent.

Le duc de Wellington, qui était le général en chef de l'armée d'Angleterre et qui était célèbre par son activité, poussait cela si loin, qu'en recevant chaque matin des milliers de lettres, il répondait à chaque lettre sur la lettre même, en laissant à son secrétaire le soin d'expédier ses réponses; de telle sorte que cet homme avait administré l'armée anglaise avec sa correspondance à jour tous les matins.

Ne rien ajourner, c'est le secret par excellence pour qui sait le prix du temps. Quand on remet au lendemain, on ne pense pas que chaque jour et chaque heure apporte une besogne nouvelle.

On réussit ici-bas non par un effort extraordinaire, mais par un travail constant, assidu, réglé. C'est l'ordre qui amène à sa suite la fortune. Or, le premier principe de l'ordre, c'est de ne jamais avoir rien d'arrière; l'ordre, c'est l'économie du temps: une maison où il n'y a pas d'ordre est une maison destinée à périr. De même que dans une maison bien tenue la bonne ménagère ne laisse jamais rien trainer, de même dans vos études, il ne faut jamais rien laisser en arrière.

Un troisième moyen est de ne jamais faire qu'une chose à la fois; cela est très important. Il y a une foule de gens qui pensent à une foule de choses à la fois: ceux-là se créent des embarras dont ils ne peuvent plus sortir. L'homme véritablement distingué, c'est celui qui peut concentrer toute son attention sur une chose et oublier tout le reste; la concentration, c'est la grande force de l'esprit humain. Tous les grands généraux, les grands savants, les grands hommes d'État, qui ont paru dans le monde, ont été des hommes qui ne savaient faire qu'une chose à la fois.

Un autre conseil, c'est d'être, autant que possible de bonne humeur. La mauvaise humeur fait perdre du temps. On ne change pas les choses; elles ne s'inquiètent pas de nous. Quand on est en face d'une besogne qui déplaît, il faut l'attaquer franchement et y mettre de la bonne humeur. Avec de la bonne humeur on vient à bout des choses les plus difficiles et on n'empoisonne pas la vie, qui a bien assez de douleurs inévitables pour qu'on ne s'en crée pas d'imaginaires. Les esprits chagrins sont presque toujours envieux et impuissants. Les hommes d'action, les vrais maîtres de l'heure présente, n'ont pas de temps à perdre; ils prennent résolument leur parti et ne s'attardent pas à pleurer.

En résumé, se lever matin, ne jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même, ne faire qu'une chose à la fois, et être de bonne humeur, telles sont les règles principales à suivre. Il est entendu qu'il faut que ce que l'on fait soit utile.....—
Ed: LABOULAYE.—*Le Monde de Montréal.*

CAUSERIE AGRICOLE

ÉLEVER, MULTIPLIER ET ENGRAISSER LES PORCS AVEC ÉCONOMIE (Suite).

Engraissement avec les parties vertes des plantes.—D'ordinaire le trèfle, les vesces, les choux et la luzerne servent à ces engraisements. Après avoir haché ces espèces de fourrages, on les met, longtemps avant de les employer, dans des cuiviers où on les fait aigrir et où on les sale au besoin. Quand les porcs sont habitués à cette espèce de choucroute, elle leur est très agréable, mais ne réussit pas complètement. Il faut changer cette alimentation à la fin de l'engraissement.

Engraissement avec des racines.—Les racines qui composent cet engraissement sont les navets, les topinambours, les pommes de terre et les betteraves.

On commence d'abord par les deux premières espèces, parce que les molécules y sont déposées dans une proportion fort minime, et que la cuisson n'y développe que de bien faibles quantités. On continue ensuite par les pommes de terre et les betteraves qui sont d'une bien autre importance; la féculé et le sucre que renferment ces plantes leur donnent une telle supériorité sur les autres, qu'elles peuvent être employées comme nourriture seule et unique.

Ces plantes-racines doivent être lavées et coupées en morceaux avant d'être présentées aux porcs; pendant un certain temps ils les mangeront crues avec plaisir, mais ils n'attendront pas longtemps à perdre l'avidité qu'ils avaient à l'heure de leurs repas; il faut alors les faire cuire pour qu'ils n'éprouvent pas de dégoût.

Cet engraissement est réglé, le plus souvent, comme ci après: on donne d'abord les racines mélangées avec des eaux grasses, ensuite on mêle une petite quantité de farine de sarrasin, de seigle ou d'orge, aux racines et, pour terminer, une pâte de la farine pure.

Engraissement avec des résidus de laiterie.—Le petit lait et le lait caillé, que l'on a en assez grande quantité dans les fermes, sont employés à l'engrais des porcs. On les épaisit avec un peu d'orge concassé, et les porcs ainsi nourris sont promptement engraisés; leur lard est ferme et savoureux, leur chair excellente; mais il ne faut pas substituer un autre engraissement à celui-ci une fois qu'on l'a commencé, parce qu'on verrait bientôt l'animal diminuer de poids par l'effet du changement de nourriture.

Ce mode d'engraissement ne peut convenir que dans les lieux où on ne peut pas fabriquer de fromages ou employer le lait plus avantageusement, attendu que la quantité nécessaire à chaque porc est trop considérable pour être ainsi utilisée. Un porc d'un an peut consommer le lait caillé et le petit-lait de trois bonnes vaches.

Engraissement avec des tourteaux huileux.—Les porcs engraisés avec cette substance donnent un lard insipide, huileux et mou, tel qu'on le rencontre souvent sur les marchés, mais c'est cependant très-propre à leur nourriture.

Engraissement avec les résidus de boucheries.—Le déchet des boucheries, comme les tripsailles, le sang, etc, fournissent une bonne nourriture aux porcs à l'engrais; il en faut 16 livres par jour à chaque porc. Si en même temps on mêle à cette nourriture des grains et des pommes de terre, on est assuré d'avoir un lard plus ferme et beaucoup plus savoureux.

Engraissement avec des grains.—L'orge, le seigle, le sarrasin, l'avoine et le blé d'inde sont les grains que l'on emploie le plus souvent.

On donne le grain aux porcs de plusieurs manières: 1o. cru et sec, mais beaucoup d'eau à boire; 2o. détrompé dans de l'eau, mais pour qu'il soit plus nourrissant, on le fait germer, puis sécher; 3o. cuit et crevé; 4o. concassé.

En donnant ainsi le grain, il engraisse complètement, et les porcs ne s'en dégoûtent pas si on a eu le soin de le faire détromper un peu avant l'heure du repas et d'en former une pâte homogène que l'on aura éclaircie avec de l'eau.

Le blé d'inde et l'orge sont très propres à l'engraissement, surtout vers la fin. Les porcs en sont très friands.

Si on veut engraisser les porcs avec des grains et des légumes, il faut d'abord donner les légumes purs détremés et cuits ou égrugés, et y mêler une quantité de grains de plus en plus forte, attendu que, si on commençait par le grain, ils rebuteraient ensuite les légumes.

On peut encore faire aigrir la pâte; l'engraissement par ce moyen est plus prompt et moins coûteux que celui qui s'opère avec le grain.

Le grain égrugé ou la grosse farine doivent être délayés dans de l'eau chaude et réduits en pâte; on douze heures le tout est aigri quand il a été tenu à une température un peu élevée; alors on mélange une partie de cette pâte avec de l'eau pure pour en faire un breuvage épais que l'on donne aux porcs; quand il ne reste que peu de pâte, on y ajoute de nouveau grain égrugé et de la farine. Ce breuvage ne nourrit pas suffisamment les porcs, mais il leur est agréable; il faut ajouter à cette nourriture une ration de grain ou de pois, si on ne veut avoir une chair et légère, peu de lard et peu de graisse.

Quand les porcs ont atteint un point d'engraissement convenable par l'un des moyens que nous venons d'indiquer, il faut se dépêcher de les tuer si on ne veut pas les voir périr en quelques jours par la coxixée graisseuse.

Moyen d'empêcher les porcs de fouiller la terre.— Pour diminuer l'instinct qu'ont les porcs de fouiller la terre, pour y chercher des racines et des insectes dans les champs, il faut les boucler, ou bien couper deux tendons à leur boutoir. On sait combien est pernicieux leur passage sur les champs et sur la plupart des terrains, quand ils ne sont pas bouclés.

Le bouclément peut se faire de deux manières: la première se pratique au moyen d'un fil d'archal de la grosseur d'une aiguille à tricoter, à l'un des bouts duquel on fait une maille pour y recevoir l'autre bout. On perce le bout du groin du porc avec une alène, ensuite on passe le fil d'archal par l'ouverture, et on le fait joindre par la maille à l'autre bout. On peut encore donner au fil d'archal la forme d'un S, au moyen duquel on n'a pas besoin de joindre les deux bouts.

La seconde manière consiste à passer dans le groin du porc, au lieu de fil d'archal, une petite barre de fer de la même dimension que l'aiguille à tricoter employée dans la première manière, forgée aux deux bouts en formes de flèche, dont les deux dents sont tournées l'une contre l'autre. Par ce moyen, toutes les fois que le porc veut fouiller la terre, la pointe en flèche du fer pique le museau et lui cause des douleurs.

De l'incision des tendons.—L'incision des tendons se pratique sur la partie supérieure du groin, où aboutissent les deux tendons des muscles releveurs; on abaissant un peu le bout du museau, on peut les palper distinctement sous la peau où l'on dirait deux cordes tendues tout près de la surface du groin. Pour les couper il faut faire une incision à la peau, les mettre à découvert, les tirer hors de l'ouverture au moyen d'une aiguille onfilee qui les traversera; alors on les coupe en retraçant de chacun une longueur

d'un quart de pouce; l'incision se cicatrise d'elle-même.

Afin d'empêcher le porc de crier ou de mordre, lorsqu'on le boucle, ou qu'on lui coupe les tendons, il faut lui lier le museau avec une ficelle.

MALADIES DES PORCS.

Maladie vermineuse.—On reconnaît que le porc est atteint de cette maladie quand on le voit dépérir malgré sa voracité, tousser et rendre ses excréments tantôt liquides et tantôt épais, atteint de coliques et quelquefois de convulsions, et pousser des cris. Ces symptômes proviennent des vers que l'on trouve dans le canal intestinal des porcs, dont les organes digestifs sont énervés.

Remède.—Mêlez un peu plus d'une once d'étain rapé au son, ou autre aliment solide que le porc avale facilement; continuez ce remède pendant trois ou quatre jours consécutifs, et faites en même temps donner au porc malade une décoction amère d'absinthe, et mêlez un peu de sel dans sa nourriture.

Ladrerie.—Cette maladie est caractérisée par des petits vers qui se trouvent dans le lard, ils forment de petits boutons blancs ou bleuâtres qu'autrefois on prenait pour des glandes. Il est bien aisé de s'apercevoir quand un porc prend cette maladie: ses oreilles se penchent, il est triste, sa queue s'allonge et n'est plus recourbée sur son dos; il a la voix rauque, parce que ces vers s'établissent dans le gosier ou la bouche; et l'affaiblissent tellement qu'il ne peut prendre de graisse.

Plusieurs motifs portent à croire que cette maladie est contagieuse, et dans l'incertitude, il est prudent d'agir comme s'il était prouvé qu'elle le soit: en conséquence, on agirait avec prudence en isolant tous les cochons qui, par l'inspection du dessous de leur langue, indiqueraient qu'ils sont affectés de ladrerie.

Remède.—Mêlez à la nourriture journalière de chaque porc un quart d'once d'antimoine, après l'avoir réduite en poudre; continuez ce remède plusieurs semaines, remplacez le de deux jours l'un par une once de sel et autant de moutarde mêlés ensemble que vous répandrez également sur la nourriture journalière. Aussitôt que le porc commencera à profiter de sa nourriture et qu'il cessera d'avoir la voix rauque, la maladie sera en train de guérison.

Lorsque la maladie n'est pas arrivée à son dernier degré, le lard attaqué de ladrerie n'est pas nuisible à la santé lorsqu'on le mange; mais on ne peut honnêtement le vendre sur les marchés en l'offrant comme bon à ceux qui ne savent pas le reconnaître (*A suivre*).

Le progrès agricole et l'enseignement théorique et pratique de l'agriculture.

Personne ne refusera de croire qu'en plusieurs endroits de la Province de Québec, il s'est manifesté un progrès assez notable au point de vue agricole; mais ce que l'on ne saurait contester, c'est que les trois quarts des cultivateurs ne prennent aucune part dans ce mouvement en faveur de la culture perfectionnée.

Dans la moyenne, nous estimons, au plus bas, que chaque cultivateur perd par sa faute, en poursuivant

une culture routinière, au moins \$100 par année. Suivant le dernier recensement, il y a dans la Province de Québec 274,139 cultivateurs tant propriétaires, qu'occupant ou fermiers; la perte annuelle étant de \$100 pour chacun, on arriverait au chiffre énorme de \$71 541,700 — M. A. E. Barnard, directeur de l'agriculture de la Province de Québec, estime cette perte à au moins soixante et dix millions de piastres.

En supposant que nos gouvernants voulussent établir une taxe directe de \$1 par année sur chaque cultivateur, on se récrierait certainement contre cette nouvelle imposition. Cependant nous restons indifférents quand, de notre propre chef, nous imposons nous-mêmes une taxe directe autrement plus considérable sur le travail si noble de l'agriculture que nous ne savons ni organiser ni conduire au point de vue de la production et de l'économie, afin d'en obtenir les plus grands profits.

Pour l'honneur de notre pays, on aime souvent à proclamer, et avec orgueil, qu'il y a progrès quand il s'agit d'industrie, de commerce, des arts, et même de la littérature qui a aussi son agrément et son importance; on signale ces progrès dans les grandes circonstances pour démontrer que nous ne sommes pas restés en arrière des autres pays. Mais nous aurions tort de dire qu'au point de vue agricole, il y a eu réellement progrès quand les bras les plus vigoureux échappent à la charrue pour aller faire la fortune du pays voisin, et plus particulièrement encore quand nous perdons chaque année les trois quarts des produits que nous pourrions réaliser par la culture et toutes les exploitations qui en dépendent.

Si le progrès intéresse tout le monde, évidemment l'agriculture doit se trouver en première ligne, puis qu'elle est la clef de tous les autres progrès.

Comme nous l'avons répété des milliers de fois, dans la *Gazette des Campagnes* et ailleurs, la base de ce progrès agricole, que tous les amis dévoués à la cause agricole désirent ardemment, se trouve dans l'enseignement agricole par nos écoles d'agriculture pour les jeunes gens, et par les cercles agricoles et les journaux d'agriculture pour les adultes; les sociétés d'agriculture ont aussi un noble rôle à remplir en favorisant ce mouvement de la diffusion de l'enseignement agricole dans nos campagnes, par tous les moyens possibles. Il n'y a pas à sortir de là, si nous sommes sincères dans les moyens à prendre pour arriver sûrement et efficacement aux progrès agricoles: à part cela, nous bâtissons sur le sable; tout ne serait qu'illusions et nos efforts seraient inutiles en essayant d'y arriver par une autre voie.

Déjà la presse s'est emparée de cette grave et importante question de l'enseignement agricole théorique et pratique: c'est de bon augure, et nous voudrions qu'un plus grand nombre de nos confrères de la presse prissent part à cette discussion avec dévouement, surtout avec désintéressement, pour le plus grand bien de la classe agricole qui est intéressée à ce que l'on fasse quelque chose pour elle, puisqu'elle a droit à la même protection que le commerce, l'industrie et les arts; mais à la condition que les cultivateurs eux-mêmes s'associent à ce beau mouvement.

On ne doit pas raisonnablement s'attendre à ce que nos gouvernants nous prêtent une main secourable, si nous demeurons indifférents à l'appui qu'ils vou-

dront bien nous accorder; il faut que tout le monde pousse à la roue, par un véritable désir d'améliorer notre condition agricole, en profitant de tous les avantages qui nous sont accordés. Car autrement ce serait non seulement s'imposer une taxe directe de soixante et onze millions de piastres et plus, comme nous le disions plus haut, mais aussi de gaspiller les milliers de piastres que nous accordent nos gouvernants, pour améliorer notre condition agricole presqu'à l'état de souffrance par notre propre faute.

La propagation de l'instruction agricole par tous les moyens possibles, voilà le programme qu'il nous faut adopter et qui a toujours été celui des amis qui sont vivement intéressés à promouvoir le progrès agricole dans notre pays: "INSTRUCTION ET PROGRES AGRICOLES!" Nous devons, il est vrai, arriver lentement à notre but; mais si nous y arrivons, notre cause est gagnée, et notre pays sera riche et prospère; la charrue ne manquera pas de bras, et nos chemins de fer dont la construction nous a été si coûteuse, pourront à peine suffire pour le transport de nos produits à l'étranger. Cette perspective est souriante mais elle n'est pas irréalisable si nous savons mutuellement nous aider les uns et les autres, au lieu d'employer notre temps à nous chicaner sur des questions qui sont entièrement étrangères aux intérêts de l'agriculture.

Nous n'avons pas mission de proposer des plans et de suggérer des changements à l'organisation actuelle des institutions agricoles de notre province: les Sociétés d'agriculture, le Conseil d'agriculture, les Cercles agricoles et les Ecoles d'agriculture, toutes inspirées par le plus noble dévouement aux intérêts de l'agriculture. Ce que nous désirons, et nous l'avons déjà dit dans la *Gazette des Campagnes*, c'est que ces institutions poursuivent activement le but pour lequel elles ont été fondées, chacune dans ses attributions; et pour cela il leur faut le concours efficace des cultivateurs qui tous doivent tenir à ces institutions et associations, puisqu'elles ont été établies pour servir les intérêts de la classe agricole, car en agissant autrement nous paralyserions les dévouements et nous n'aurions d'espoir que dans la culture routinière, qui ne ferait que notre ruine. S'il y a un mal en quelque part, cherchons à y appliquer le véritable remède, sans nous bousculer les uns les autres pour avoir la meilleure part du gâteau. Guérir l'agriculture des maux qu'elle se crée elle-même et lui donner l'énergie qui lui manque en la mettant dans le chemin qu'elle devrait suivre; voilà la voie du bien, la voie rationnelle de guérison; et pour cela nous avons besoin du concours de tous ceux qui s'intéressent vivement à promouvoir le progrès agricole et qui, par leurs connaissances agricoles et leur grande énergie, peuvent rendre d'éminents services; nous avons besoin, aussi, de l'appui des cultivateurs que cette question doit vivement intéresser.

Ce qu'il faut particulièrement atteindre dans les encouragements à donner: c'est la jeunesse qui se destine à la vocation agricole; c'est le pauvre colon qui a besoin d'être aidé dans la pénible tâche du défrichement d'une terre; il faut enfin que ces encouragements atteignent plutôt le cultivateur pauvre à l'aide que le riche qui, lui, sait suffire à ses besoins en faisant sur sa terre les améliorations qu'il croit

nécessaires. C'est en partant de ce principe que nous devons chercher comment on peut aider l'agriculture à se régénérer.

La " Société d'industrie laitière de la Province de Québec " informe qu'elle devra avoir une réunion de tous ses membres, à Québec, le 11 mars courant, et elle invite les directeurs des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles à assister à cette réunion qui ne devra pas manquer d'intéresser les cultivateurs. L'occasion ne pourrait être plus favorable, puisqu'elle leur fournirait l'avantage de faire connaître à la Législature de Québec, nos besoins au point de vue des intérêts agricoles. Nul doute que nos députés ruraux seront activement à la tâche pour se bien renseigner, et qu'ils prendront les moyens d'assurer à la jeunesse de nos campagnes un enseignement agricole dont elle a tant besoin. L'Assemblée Législative dut elle, de son côté, consacrer plusieurs séances à la discussion de cette importante question, afin d'en assurer une solution pratique, tout le monde en applaudirait, parce que nous sauverions à notre pays une perte annuelle de plusieurs millions de piastres. La chose en vaut certainement la peine.

Nous espérons que cette réunion de cultivateurs sera nombreuse et que la discussion sera intéressante et utile. Ce n'est que par la discussion de la part de personnes qui sont activement à l'œuvre dans le but de promouvoir les progrès agricoles, que nous arriverons à servir d'une manière pratique les intérêts agricoles de notre Province.

L'espace ne nous permet pas d'en dire davantage aujourd'hui. D'ailleurs nos lecteurs savent ce que nous pensons de la nécessité de l'enseignement agricole théorique et pratique, que l'on doit promouvoir par tous les moyens possibles. Nous connaissons qu'il y a assez de députés à l'Assemblée Législative de Québec, qui se dévouent à la prospérité de l'agriculture et qui ont à cœur le progrès en tous lieux, pour espérer que cette question recevra leur entière considération et la plus scrupuleuse attention.

L'opportunité des labours multipliés.

Il est admis par la presque totalité des cultivateurs que la préparation des terres exige un nombre déterminé de labours. Ainsi on dit: terres à trois, à quatre labours, pour signifier que la juchère de ces terres doit être labourée trois ou quatre fois. Ces principes, transmis par la tradition, ne sont rien moins que rationnels, et la pratique intelligente doit en faire bon marché. En effet, quel est le but des labours préparatoires? Le meublissement et l'aération du sol et la destruction des mauvaises herbes. Donc le nombre de labours doit être subordonné à la compacité du sol et à la plus ou moins grande abondance des herbes adventices.

L'influence du premier labour est souveraine sur les labours subséquents. S'il est donné alors que la terre est trop humide, elle fait mortier; à la surface se forme une croûte qui durcit au soleil, et s'oppose à l'aération; dans ce cas, il faut autant que possible procéder à un second labour pour détruire les mauvais effets du premier. Si, au contraire, la terre est trop dure, elle se lève en mottes, se dessèche jusqu'au sous-sol et ne profite en rien de l'action atmosphé-

rique; ici encore on doit se hâter de donner un second labour.

Mais il arrive souvent—et les cultivateurs avisés en profitent—que la terre n'est ni trop humide ni trop sèche, et que, surtout dans les terres légères, elle tombe immédiatement meuble sous le versoir; souvent aussi cette terre est nette de mauvaises herbes; on se demande alors le pourquoi des deux labours. Ils sont tout au moins inutiles et augmentent mal à propos les frais de main d'œuvre.

Il est des cas où la fréquence des labours d'été est particulièrement nuisible: c'est lorsque la fumure a été enfouie par le labour de *sombre*, au mois de mai. Le second labour, qui s'effectue dans le courant de juin, ramène le fumier à la surface du sol, où il reste jusqu'à la fin de juillet; cette longue exposition à l'air et au soleil, pendant les plus grandes chaleurs, dessèche l'engrais, lui fait perdre par l'évaporation ses principes volatiles et le rend à peu près inerte.

Mais il faut dire que les cultivateurs intelligents ne procèdent pas de cette manière; quand ils ont affaire à une terre exempte de mauvaises herbes et suffisamment ameublie par un premier labour donné à propos ils se gardent bien de labourer durant l'été, surtout s'il s'agit d'une terre fumée; mais chaque fois qu'après une pluie d'orage il se forme une croûte à la surface du sol, ils se hâtent de donner un hersage énergique, afin de tenir la couche arable accessible à l'action des agents atmosphériques, qui jouent un si grand rôle dans la préparation des juchères; cette opération a encore pour effet de s'opposer à l'évaporation et de détruire les plantes adventices qui auraient pu germer sous l'influence d'une humidité récente. Il n'est pas besoin de dire que cette pratique est suivie des meilleurs résultats.

Quand donc la pratique raisonnée, intelligente, remplacera-t-elle la routine dans la direction des travaux de la campagne? Quand verra-t-on le cultivateur, fort de la connaissance des principes de son art, ne rien donner au hasard et agir selon les prescriptions de la science?

L'avenir le dira, mais l'enseignement agricole, à qui il appartient d'en hâter le moment, est bien lent à s'organiser dans nos campagnes.

Apiculture.

Du poids des ruches.—On doit préférer la paille ou le bois blanc pour la construction des ruches, afin de les rendre plus légères; mais, quelles que soient les matières qu'on y emploie, il est essentiel, quand les ruches sont construites, de connaître leur poids qu'on marquera avec un mélange d'huile et de noir de fumée. On peut se servir, pour ce mélange, de toutes sortes d'huiles, excepté l'huile d'olive qui sèche difficilement. Cette marque doit être placée sur la partie des ruches la plus facile à voir, dans le cas où on les pèserait, lorsqu'elles contiennent les abeilles et leurs provisions.

Connaître le poids de chaque ruche est très important, pour s'assurer de l'état des essaims et pouvoir leur porter secours.

De la conservation des ruches.—Celui qui cultive les abeilles doit toujours avoir un certain nombre de ruches prêtes à servir en cas de besoin, afin de n'être

pas pris au dépourvu, au temps de l'essaimage, ou pendant les fortes chaleurs de l'été, où les gâteaux peuvent être avariés et qu'il faille avoir recours à d'autres ruches. Il serait bon de préparer ces ruches pendant la morte-saison, c'est à dire l'hiver.

Dans tous les cas, les ruches que l'on tient en réserve, au cas de besoin, doivent être conservées dans un lieu sec, suspendues au plancher, afin qu'elles ne puissent être attaquées par les souris, surtout si ces ruches ont déjà servi. Si les moisissures ou les vers les attaquent, il faut les passer plusieurs fois à l'eau bouillante, les exposer au soleil ou à un courant d'air, et ne les serrer que quand elles seront bien sèches.

Choses et autres.

Un bon rendement en blé.—Un de nos abonnés de la paroisse de St Augustin, dans le comté de Portneuf, nous informe qu'un cultivateur de cette paroisse, M. J. Côté a récolté sur un peu plus de trois arpents et demi, de la semence de 4½ minots, cent huit minots de blé.

Des fumiers.—Souvent nous revenons à ce sujet parce que nous considérons le fumier comme l'agent indispensable des bonnes récoltes; en agriculture, le fumier est d'une importance énorme, et il est nécessaire de l'augmenter, d'en fabriquer, la plus grande quantité possible. Il faut donc le recueillir soigneusement et n'en pas laisser perdre un brin, car il représente, sous une forme ou une autre, du blé, du seigle, de l'orge, toutes productions végétales, enfin. Deux piastres de fumiers bien employés décupleront leur valeur, et deux piastres par elles-mêmes ne feront toujours que deux piastres. Le fumier est essentiellement générateur, car la véritable fortune, c'est la terre qui produit et reproduit sans cesse.

Tout ce qui est fumier, est donc très précieux. Cependant, dans la généralité des fermes, il s'en perd une grande partie, sans que les cultivateurs y prennent garde, les urines du bétail, engrais si précieux qui ne sont pas absorbées par les litidres, se perdent dans les écuries et au dehors.

Depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre, il y a, chez plus des trois quarts de nos cultivateurs, une indifférence absolue, non pas seulement sur le soin de recueillir les engrais mais sur le soin de ne pas perdre ce qu'on a ramassé. Nous le disons en connaissance de cause, on confectionnerait quatre ou cinq fois plus de fumier que l'on en possède aujourd'hui, par le simple acte journalier de ramasser ce qui se présente au lieu de n'en faire aucun cas.

RECETTES

Moyen préventif contre la carie des blés.

Nous lisons dans la *Revue d'économie rurale* :

M. Doniol, père, à propos d'un article de M. J. Pigeaux sur la nécessité de combattre la dégénération des blés recommande de bien choisir les grains destinés aux semences, surtout de les choisir bien mûres.—J'ai, dit M. Doniol, usé de ce procédé depuis longtemps, non-seulement dans la culture des blés, mais encore dans celle de toutes les autres céréales provenues des graminées, et depuis lors la carie qui les attaquait toutes et qui sévit encore chez plusieurs de mes voisins, a pleinement disparu dans toute l'étendue de mon exploitation.

Maladie des yeux chez l'espèce bovine.

Un religieux, frère M. Bernard, fait connaître, dans la *Gazette des Campagnes* publiée à Paris, un remède simple, mais qu'il dit être d'une efficacité éprouvée contre la maladie des yeux de l'espèce bovine :

« Lorsque l'écoulement des yeux est peu considérable, il suffit de les laver toutes les heures avec la composition suivante : Une once de vinaigre de Saturne (acétate de plomb) étendu d'un demiard d'eau ordinaire. La guérison se fait rarement attendre.

« Quand le mal est déjà avancé, on commence par débarrasser, chaque matin, les paupières de la chassie avec une éponge

trempée dans de l'eau tiède, et on les laver trois ou quatre fois avec une composition de un gros d'œil-de-chat (sel blanc qu'on peut se procurer chez les pharmaciens), dissous dans un demiard d'eau.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR SUPERIEURE.
District de Rimouski.

No. 1348.

Dame PHILOMENE ST-LAURENT, épouse de NAPOLEON CHAREST, comme faut, dûment autorisée à ester en justice, tous deux de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de Mont-Der, a intentée une action en séparation de biens contre son dit mari le 27 février 1885.

Rimouski, 3 mars 1885.

BILLY & DRAPEAU,
Procureurs de la Demanderesse.

5 Mars 1885.

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT.
District de Rimouski.

Devant le Greffier en vacance.

Le deuxième jour de mars mil huit cent quatre-vingt-cinq.

EDOUARD ONESIPHORE MARTIN et THOMAS LEBEL, tous deux marchands de la paroisse de St Octave de Métis et y faisant affaires en société sous les nom et raison de "Martin & LeBel,"

Demandeurs,

vs.

FORTUNAT ST-AMANT et CALISTE ST-AMANT, ci devant de la paroisse de St Moïse et actuellement aux Etats Unis d'Amérique, et tous deux cultivateurs,

Défendeurs.

Il est ordonné sur requête de F. F. Rouleau, Procureur des Demandeurs, vu qu'il appert du rapport de l'huisier, annexé au Bref de sommation en cette cause que les Défendeurs ne pouvant être trouvés en ce District, qu'ils ont quitté leur domicile et sont absents de la Province de Québec où ils possèdent des biens mobiliers et immobiliers, que les dits Défendeurs soient notifiés par deux avertissements en langue française à être insérés dans la *Gazette des Campagnes*, journal publié en la paroisse de Ste Anne de la Pocatière, et en langue anglaise dans le *Saturday Budget* publié en la cité de Québec, de comparaitre et de répondre à l'action en cette cause sous deux mois de la dernière insertion du dit avertissement, et sur défaut des Défendeurs de comparaitre et de répondre à telle demande dans le délai susdit il soit permis aux Demandeurs de procéder comme dans une cause par défaut.

LETENDRE & CHAMBERLAND,
G. C. C.

5 mars 1885.

A VENDRE

Une terre de 4 x 40 arpents, au premier rang de Ste Flavie, près de l'Eglise, de l'école, et d'un moulin à farine,—avec bâtisses en bon ordre et assurées. Pas de rente aux Seigneurs.

AUSSI :

Une terre de 4 x 40 arpents, au premier rang de Ste Flavie, à environ 2 milles de l'Eglise,—avec bâtisses. Aussi, à vendre plusieurs bêtes à cornes.

Le tout à de bonnes conditions.—Possession au 1er mai 1885.

S'adresser à

L. DIONNE, Avocat,
à Rimouski ou à Ste Flavie.

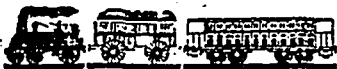
26 février 1885.

Défense d'avancer.

Le soussigné informe qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom par qui que ce soit, sans un écrit signé par lui.

THÉOPHILE LEVEQUE.

Ste Anne de la Pocatière, le 26 février 1885.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1884--Arrangement pour la saison d'hiver--1885

Le et après lundi, 1er décembre, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	12.32 A. M.
Pour Lévis.....	9.46 A. M.
Pour St Jean et Halifax..	10.38 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	3.27 P. M.
Pour Lévis.....	4.09 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup..	9.52 P. M.

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 23 novembre 1884.

Ecrémeuse de lait "Laval."--Pour beureries, fromageries et laiteries de grandes exploitations.

AVANTAGES.

1o. On peut séparer la crème du lait immédiatement après le trayage.

2o. On obtient 10 à 15 pour cent plus de beurre que par tout autre système.

3o. Le lait et la crème peuvent être utilisés de 24 à 36 heures plus tôt que par tout autre méthode.

4o. L'appareil est facile à nettoyer et ne demande pas de fortes fondations.

5o. Il exige moins d'espace que tout autre machine du même genre.

6o. Construction simple.—Force motrice convenable : celle d'un cheval ordinaire ou l'équivalent. Capacité : 750 à 800 livres de lait à l'heure.

2,653 de ces machines sont maintenant en usage en Europe et en Amérique.

Pour plus amples informations, pour commandes, etc., adressez-vous à

LEFRANCOIS & THIBOUTOT.

110, rue St Paul, Québec

Les mêmes ont un assortiment général de machines agricoles, à la disposition des cultivateurs : Hache-paille.—Machines à battre.—Cribles vanniers et séparateurs.—Barattes de Linch.—Machines à moudre de Vessot, etc.

11 décembre 18-4.

Un fromager et deux apprentis fromagers demandés.

M. François Gendron, gérant des fromageries de Ste Anne de la Pocatière et du Village des Aulnais, a besoin d'un fromager ayant servi pendant une année dans une fromagerie ; de plus deux jeunes gens qui voudraient s'initier à la fabrication du fromage, y trouveraient de l'emploi.

S'adresser à FRANÇOIS GENDRON,

Ste Anne de la Pocatière, P. Q.

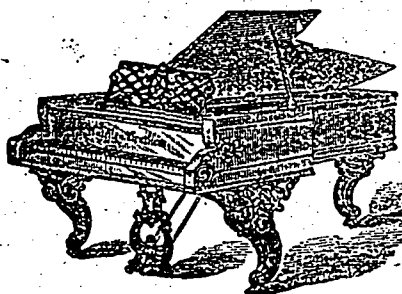
12 février 1885.

PIANOS HAZELTON

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés

Son délicieux—Touche parfaite—Solidité à toute épreuve
établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853 :
PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 :
PREMIER PRIX

Philadelphie 1876 :
Diplôme d'honneur
et
Médaille de Mérite.

MONTREAL 1880 :

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA
au-dessus de tous les compétiteurs, sans exception.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880.

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand piano carré à trois cordes.

HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N.-Y., pour le meilleur piano carré à trois cordes, pour supériorité du son, du mécanisme et de la fabrication au-dessus de tous les compétiteurs.

L. H. MASSUE, Président.

GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,

Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Québec,
EXPOSITION DE LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DIPLOME à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, qualité chantante, délicatesse et puissance de son, avec touche élastique et excellence de construction.

L. H. MASSUE, Président.

GEORGES LECLÈRE,
S. C. STEVENSON,

Sec. conjoints.

Ces récompenses ont été décernées sur la recommandation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était au nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étaient pas aux Expositions de Montréal de 1881 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à venir les examiner eux-mêmes.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS,

No. 1676 rue NOTRE-DAME

(Près de l'église Notre-Dame,)

MONTREAL.